

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Des crèches et garderies resteront ouvertes uniquement pour les enfants de professionnels luttant contre le virus

La cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines a décidé la fermeture de la plupart des crèches et garderies pour limiter la propagation du virus. Certaines resteront cependant ouvertes pour garantir un accueil de jour pour les enfants de parents participant à la lutte contre l'épidémie, au premier chef les soignants, ou assurant la sécurité ou d'autres tâches indispensables au fonctionnement de l'État et des services de première nécessité, comme l'alimentation, les transports et les pharmacies.

À partir de mercredi 18 mars, un accueil de jour d'urgence destiné uniquement aux parents professionnellement mobilisés dans la lutte contre l'épidémie sera mis en place. Cela concerne le personnel hospitalier et sanitaire, les professions de la sécurité, les personnes mobilisées par l'armée et la protection civile, les employés des transports publics et assurant l'approvisionnement alimentaire, les personnes assurant l'encadrement des enfants ainsi que les employés indispensables de l'Etat et des communes.

Les réseaux d'accueil de jour des enfants, en coordination avec les institutions, ont jusqu'à demain midi pour proposer à l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) les emplacements retenus pour assurer cet accueil d'urgence. Ceux-ci devront se trouver prioritairement à proximité des centres hospitaliers du canton. Par ailleurs, l'OAJE a édicté des directives de crise prévoyant notamment que pas plus de dix personnes ne pourront se trouver dans la même pièce, enfants et encadrants. L'exigence d'un casier judiciaire vierge pour les personnes actives dans cet accueil est maintenue. Les crèches et garderies, publiques et privées, qui ne seront pas identifiées comme lieu d'urgence seront fermées dès mardi 17 mars 20 h, jusqu'au 30 avril prochain. Pour l'instant, chaque réseau d'accueil de jour des enfants reste compétent pour maintenir l'accueil familial des enfants en respectant les strictes normes d'hygiène et de distances sociales communiquées par les autorités sanitaires.

La cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines Nuria Gorrite remercie le personnel des crèches et garderies du canton de leur engagement pour

assurer cet accueil de jour d'urgence. «Répondre aux besoins de garde d'enfants de celles et ceux qui s'engagent sur le front de l'épidémie est un élément essentiel de notre combat commun et une démonstration de solidarité responsable.»

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mars 2020

RENSEIGNEMENTS

DIRH, Valérie Berset, cheffe de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE),
021 316 12 20